



Procès verbal pour un stop non observé et faute dans la ville

Par Visiteur

Bonjour je me suis fais verbalisé pour un stop non observé et l'agent qui m'a verbalisé à fait une faute en écrivant le nom de la ville en remplissant l'amende au lieu d'écrire Blois il a écrit Bois puis je contester l'amende??cordialement...

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

puis je contester l'amende?

Oui tout à fait c'est un motif valable de contestation puisqu'il y a erreur matérielle sur le nom de la ville.

Cordialement